

France 6 décembre 2020

Évolution de la mobilité

Cet ensemble de données est conçu pour contribuer à atténuer l'impact du COVID-19. Il ne doit pas être utilisé pour le diagnostic, le pronostic ni le traitement médical. Il n'est pas non plus destiné à servir de guide pour organiser des déplacements personnels.

Les données présentent l'évolution de la fréquentation de lieux tels que les magasins d'alimentation et les parcs dans chaque zone géographique. Pour savoir comment utiliser cet ensemble de données dans le cadre de votre travail, consultez l'[aide concernant les rapports sur la mobilité de la communauté](#).

Sachant que la précision de la position et la définition des catégories de lieux varient d'une région à l'autre, nous ne recommandons pas d'utiliser ces données pour comparer les variations entre des pays ou entre des régions aux caractéristiques différentes (par exemple, une zone rurale et une zone urbaine).

Nous excluons du rapport toute région pour laquelle nous ne disposons pas de suffisamment de données pertinentes d'un point de vue statistique. Pour en savoir plus sur la manière dont nous calculons ces tendances tout en protégeant la vie privée, lisez la section [À propos de ces données](#).

Commerces et loisirs

-20 %

par rapport à la référence



Tendances de mobilité pour les lieux tels que les restaurants, les cafés, les centres commerciaux, les parcs à thème, les musées, les bibliothèques et les cinémas.

Alimentation et pharmacies

+18 %

par rapport à la référence



Tendances de mobilité dans les lieux tels que les marchés alimentaires, les magasins d'alimentation, les marchés de producteurs, les épiceries fines, les parapharmacies et les pharmacies.

Parcs

-29 %

par rapport à la référence



Tendances de mobilité dans les lieux tels que les parcs nationaux, les plages publiques, les marinas, les parcs canins, les places et les jardins publics.

Arrêts transp. en commun

-42 %

par rapport à la référence



Tendances de mobilité dans les lieux tels que les infrastructures de transports en commun (par exemple, les stations de métro, les arrêts de bus, les gares routières et les gares ferroviaires).

Lieux de travail

-17 %

par rapport à la référence



Tendances de mobilité pour les lieux de travail.

Lieux de résidence

+8 %

par rapport à la référence



Tendances de mobilité pour les lieux d'habitation.

Auvergne-Rhône-Alpes

Commerces et loisirs

-27 % par rapport à la référence



Alimentation et pharmacies

+9 % par rapport à la référence



Parcs

-27 % par rapport à la référence



Arrêts transp. en commun

-50 % par rapport à la référence



Lieux de travail

-21 % par rapport à la référence



Lieux de résidence

+8 % par rapport à la référence



Bourgogne-Franche-Comté

Commerces et loisirs

-14 % par rapport à la référence



Alimentation et pharmacies

+20 % par rapport à la référence



Parcs

-18 % par rapport à la référence



Arrêts transp. en commun

-53 % par rapport à la référence



Lieux de travail

-15 % par rapport à la référence



Lieux de résidence

+8 % par rapport à la référence



Bretagne

Commerces et loisirs

-17 % par rapport à la référence



Alimentation et pharmacies

+17 % par rapport à la référence



Parcs

-14 % par rapport à la référence



Arrêts transp. en commun

-36 % par rapport à la référence



Lieux de travail

-14 % par rapport à la référence



Lieux de résidence

+7 % par rapport à la référence



Centre-Val de Loire

Commerces et loisirs

-13 % par rapport à la référence



Alimentation et pharmacies

+25 % par rapport à la référence



Parcs

-38 % par rapport à la référence



Arrêts transp. en commun

-52 % par rapport à la référence



Lieux de travail

-13 % par rapport à la référence



Lieux de résidence

+8 % par rapport à la référence



Corse

Commerces et loisirs

-23 % par rapport à la référence



Alimentation et pharmacies

+13 % par rapport à la référence



Parcs

-33 % par rapport à la référence



Arrêts transp. en commun

-45 % par rapport à la référence



Lieux de travail

-15 % par rapport à la référence



Lieux de résidence

+6 % par rapport à la référence



Grand Est

Commerces et loisirs

-16 % par rapport à la référence



Alimentation et pharmacies

+70 % par rapport à la référence



Parcs

-23 % par rapport à la référence



Arrêts transp. en commun

-47 % par rapport à la référence



Lieux de travail

-14 % par rapport à la référence



Lieux de résidence

+7 % par rapport à la référence



Hauts-de-France

Commerces et loisirs

-11 % par rapport à la référence



Alimentation et pharmacies

+28 % par rapport à la référence



Parcs

-8 % par rapport à la référence



Arrêts transp. en commun

-48 % par rapport à la référence



Lieux de travail

-13 % par rapport à la référence



Lieux de résidence

+6 % par rapport à la référence



Île-de-France

Commerces et loisirs

-31 % par rapport à la référence



Alimentation et pharmacies

+10 % par rapport à la référence



Parcs

-37 % par rapport à la référence



Arrêts transp. en commun

-40 % par rapport à la référence



Lieux de travail

-19 % par rapport à la référence



Lieux de résidence

+8 % par rapport à la référence



Normandie

Commerces et loisirs

-1 % par rapport à la référence



Alimentation et pharmacies

+26 % par rapport à la référence



Parcs

-17 % par rapport à la référence



Arrêts transp. en commun

-51 % par rapport à la référence



Lieux de travail

-13 % par rapport à la référence



Lieux de résidence

+7 % par rapport à la référence



Nouvelle-Aquitaine

Commerces et loisirs

-19 % par rapport à la référence



Alimentation et pharmacies

+12 % par rapport à la référence



Parcs

-37 % par rapport à la référence



Arrêts transp. en commun

-47 % par rapport à la référence



Lieux de travail

-16 % par rapport à la référence



Lieux de résidence

+9 % par rapport à la référence



Occitanie

Commerces et loisirs

-22 % par rapport à la référence



Alimentation et pharmacies

+18 % par rapport à la référence



Parcs

-32 % par rapport à la référence



Arrêts transp. en commun

-45 % par rapport à la référence



Lieux de travail

-16 % par rapport à la référence



Lieux de résidence

+8 % par rapport à la référence



Pays de la Loire

Commerces et loisirs

-22 % par rapport à la référence



Alimentation et pharmacies

+16 % par rapport à la référence



Parcs

-18 % par rapport à la référence



Arrêts transp. en commun

-42 % par rapport à la référence



Lieux de travail

-16 % par rapport à la référence



Lieux de résidence

+9 % par rapport à la référence



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Commerces et loisirs

-20 % par rapport à la référence



Alimentation et pharmacies

+11 % par rapport à la référence



Parcs

-29 % par rapport à la référence



Arrêts transp. en commun

-39 % par rapport à la référence



Lieux de travail

-17 % par rapport à la référence



Lieux de résidence

+7 % par rapport à la référence



À propos de ces données

Ces rapports indiquent dans quelle mesure la fréquentation des différents lieux et la durée sur place varient par rapport à une référence. Nous calculons ces variations à l'aide du même type de données agrégées et anonymisées que celui qui nous sert à indiquer les [horaires d'affluence](#) de divers endroits dans Google Maps.

La variation quotidienne est exprimée par rapport à une valeur de référence propre au jour de la semaine concerné :

- Cette référence est la valeur de la *médiane*, pour un jour donné, calculée sur la période de cinq semaines comprise entre le 3 janvier et le 6 février 2020.
- Ces rapports présentent des tendances sur plusieurs semaines, et leurs données les plus récentes datent de 2 ou 3 jours environ, ce qui correspond au temps nécessaire pour produire les rapports.

Les données prises en compte dans le calcul dépendent des paramètres de l'utilisateur, de sa connectivité et de la conformité de ces informations avec notre seuil de confidentialité. Si ce seuil de confidentialité n'est pas atteint (lorsqu'un lieu n'est pas suffisamment fréquenté pour garantir l'anonymat de l'utilisateur), nous n'indiquons aucune variation pour le jour concerné.

Nous incluons des catégories pertinentes pour juger de l'efficacité des mesures de distanciation sociale et de l'accès aux services de première nécessité.

Nous calculons ces tendances en fonction des données d'utilisateurs qui ont activé l'historique des positions pour leur compte Google. Ces données représentent donc un échantillon de nos utilisateurs. Elles ne reflètent donc pas nécessairement le comportement exact d'une population plus importante.

Nous continuons d'améliorer nos rapports au fur et à mesure que les différents lieux ferment ou rouvrent. Nous avons modifié notre méthode de calcul de l'évolution de la fréquentation pour les catégories *Alimentation et pharmacies*, *Commerces et loisirs*, *Arrêts de transports en commun* et *Parcs*. Les résultats par zone géographique publiés avant mai 2020 peuvent indiquer une évolution constante (hausse ou baisse) à partir du 11-18 avril 2020.

Protection de la vie privée

Ces rapports sont conçus pour être utiles tout en étant en accord avec nos principes stricts concernant la confidentialité des données et le respect de la vie privée. À aucun moment les informations personnelles de l'utilisateur telles que sa position, ses contacts ou ses déplacements ne sont communiquées.

Les renseignements figurant dans ces rapports sont issus d'ensembles de données agrégés et anonymisés provenant d'utilisateurs qui ont activé le paramètre [Historique des positions](#), lequel est désactivé par défaut. Les personnes dont l'historique des positions est activé peuvent le désactiver à tout moment dans leur [compte Google](#). Elles peuvent également supprimer directement les données de l'historique des positions de leurs [trajets](#).

Ces rapports utilisent les technologies d'anonymisation de pointe déjà mises en œuvre dans nos produits pour protéger au quotidien la confidentialité et la sécurité des données liées à vos activités. Par exemple, la [confidentialité différentielle](#) ajoute du bruit artificiel à nos ensembles de données de sorte que nous pouvons en tirer des renseignements sans identifier aucun utilisateur. Ces mesures de protection de la vie privée garantissent également que la fréquentation absolue n'est pas communiquée.

Autres ressources

Pour savoir comment exploiter ce rapport au mieux pour votre travail, consultez l'[aide concernant les rapports sur la mobilité de la communauté](#).

Pour consulter le dernier rapport, accédez à google.com/covid19/mobility